



ENTREPRENDRE

Consultation Autorisation d'Occupation du Territoire (AOT) Mini-Golf

Publié le 13 décembre 2023

AUTORISATION D'OCCUPATION TEMPORAIRE DU DOMAINE PUBLIC POUR LA GESTION ET L'EXPLOITATION DU MINI-GOLF ET D'UN FOOD TRUCK

La Commune de Batz-sur-Mer possède un ensemble immobilier destiné à la pratique du mini-golf, situé route du Croisic, à Batz-sur-Mer, au cœur de la dune de la falaise à proximité du Moulin.

Ce complexe mini-golf est composé du terrain cadastré 10 AC 88, des équipements et installations composés d'un parcours de mini-golf de 18 trous, une tonnelle à usage de petite restauration, les toilettes, le débarras, le blockhaus à usage de réserve.

Construit en 1991, le mini-golf est aménagé comme une saline et le parcours de 18 trous retrace les différentes étapes de la production du sel. Il a été exploité successivement par trois entrepreneurs différents.

La Commune souhaite que cet équipement soit géré en conformité avec les attentes de la population résidente et de la clientèle touristique, tant sur le plan qualitatif, qu'en termes de périodes et d'horaires d'ouverture.

En surplomb du mini-golf, un parking d'une cinquantaine de places, est à la disposition des visiteurs du site (mini-golf + Moulin de la falaise). Cette aire de stationnement est idéalement située sur la route départementale entre Batz-sur-Mer et le Croisic, avec un trafic de plus de 5000 véhicules/ jour.

Afin de valoriser cet emplacement idéal et d'optimiser la configuration du site, la commune souhaite associer à la gestion du mini-golf, l'implantation d'un véhicule de restauration rapide.

Ainsi, la Commune souhaite confier l'exploitation économique du mini-golf et l'emplacement réservé à un véhicule de restauration rapide à un concessionnaire, apte à assurer :

- la continuité du service,
- l'entretien des biens et équipements mis à sa disposition,
- le développement de la fréquentation et de la notoriété du site.



La date de réception des offres est dépassée. Fin de la consultation.



MAIRIE DE BATZ-SUR-MER

34 rue Jean XXIII
44740 Batz-sur-Mer
accueil@mairie-

batzsurmer.fr

Conformité RGA
Non conforme

☎ 02 40 23 92 25